



ASSOCIATION « PAU À VÉLO »
COMPTE-RENDU DE LA 17^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mercredi 12 décembre 2018 de 20h00 à 22h30
au Centre Joyeux Béarn

Liste de présence et vérification du quorum

Effectif total 2018 : 234	ADHÉRENTS : 234	DONT ADMINISTRATEURS : 7
Présents	51	4
Absents représentés	54	2
Absents	129	1

Il y a donc dans la salle 51 personnes présentes physiquement, et 54 mandats représentés, soit un total de 105 pouvoirs de vote. Le quorum nécessaire de 1/4 des adhérents (soit minimum 59 votants) étant dépassé, l'Assemblée Générale de « Pau à Vélo » peut délibérer valablement.

Administrateurs présents :

CHAMPAGNE Julie, LAMY Sébastien, LAURENT Hervé, THIBEAU Sylvain,

Absents représentés : BARRÈRE Michel, RICADAT Maia

Absent non représenté : HARPER Roland

Réunion animée par : Sébastien LAMY et les administrateurs présents

Secrétaire de séance : Florence NUNÈS

Presse : Marie Berthoumieu, journaliste à La République des Pyrénées était présente

Ordre du jour

- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018
- Débat sur les perspectives 2019
- Renouvellement du Conseil d'Administration

1. Rapport d'activité 2018

Réactions ou observations sur le rapport présenté par Sébastien Lamy (voir document ci-joint)

Adhésions

ADHÉSIONS	Chèque	Espèces	SEPA	Virement	CB	TOTAL
Sans emploi	1	-	-	-	-	1
Familiale	66	8	48	4	14	140
Individuelle	47	2	25	3	16	93
TOTAL	114	10	73	7	30	234

ANNÉE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ADH	287	273	231	236	183	186	182	170	149	234

En 2018, notre association compte 234 adhérents comme détaillé dans le tableau. Une reprise des effectifs nous semble encourageante. La géographie de nos adhérents reste à prédominance paloise (>70%), avec cependant une distribution assez large sur la plupart des communes de l'agglomération

Communication

La Page Facebook gérée par Hervé Laurent est très dynamique. Elle permet de toucher un nouveau public. 400 personnes y sont inscrites. Elle est suivie par les médias, cela a suscité plusieurs articles dans le journal « la République ».

Relance du dialogue avec la ville de Pau

Le maire a renvoyé l'association sur les services techniques, mais un dialogue direct avec lui est maintenu.

Les services techniques veulent connaître les détails peu coûteux qui peuvent améliorer la vie des cyclistes, car ils ont très peu de budget. Les adhérents sont invités à transmettre leurs souhaits de « rustines ».

Les services techniques semblent lire le forum de Pau à Vélo, il est utile d'y réagir. Pau à Vélo apporte une vision et du « rêve » aux services techniques, eux décident.

Mise à jour de la charte vélo

Voir document joint

L'inscription de l'intermodalité avec les bus (stationnement vélo près des arrêts de bus, ou embarquement de vélos dans les bus) est souhaitée par une majorité.

Niveaux et modalités de revendication

1/ réunions avec les services techniques

2/ revendications par effets d'annonce (lettre, presse) et coup d'éclat

3/ blocages durs et perturbants

La majorité rejette le niveau 3. Pas de radicalité, plutôt donner envie.

Rapport d'activité 2018 voté à l'unanimité

2. Rapport financier 2018

Voir document ci-joint

Le budget réalisé présente un bénéfice important de plus de 3000€ qui vient augmenter les réserves de l'association.

Dépenses envisagées non faites par manque de personnes pour mettre en œuvre les projets :

- Achat d'une sono (estimé à 500€)
- Campagne publicitaire en faveur des déplacements doux (estimée à 2000 €)
- Campagne pour l'éclairage des cyclistes collégiens (estimée à 400€ ; l'action ne s'est pas faite suite à un malentendu entre différents membres de l'association et le collège Jeanne d'Albret)

L'association n'a pas de locaux d'où un problème de lieu de stockage. Il est proposé de relancer le projet de création d'un box à la MJC Berlioz.

Auparavant l'association avait un poste de dépenses assez important pour la convivialité avec l'achat de nourriture et des boissons.

La subvention pour la fête du vélo versée par la ville de Pau (2.500€) est très supérieure aux dépenses pour cet événement (195,20€). Cette année Pau à Vélo s'est greffée sur la fête du vélo organisée par la ville et a bénéficié de beaucoup de choses gratuites.

Rapport financier 2018 voté à l'unanimité

3. Débat sur les perspectives 2019

Les adhérents présents complètent les propositions élaborées par le Conseil d'Administration.

Il en ressort **24 propositions**. Sébastien fait voter l'assistance pour établir la popularité de chacune d'elle.

Voir document joint.

Chaque adhérent est invité à inscrire sur un papier le numéro d'une action pour laquelle il pourrait participer à un groupe de travail, voire en avoir la responsabilité, ainsi que 3 numéros d'actions (ou plus) sur lesquelles ils sont prêts à participer, même ponctuellement.

Cela devrait aboutir à la **création de commissions** œuvrant sur des actions précises (aménagement, animation, référents quartiers et communes, scolaires, administratif/secrétariat, vélotaf, communication, plan 400 adhérents).

4. Budget prévisionnel 2019

Subvention

Une demande de subvention a déjà été soumise à la ville de Pau (délai donné par la ville). Mais elle peut être réajustée. La demande est de 4000€ (montant obtenu cette année) au lieu de 10000€ demandés l'an dernier.

Il est possible de ne pas solliciter de subvention aux collectivités, certains y trouvent l'intérêt d'une plus grande indépendance.

On ne sait pas encore si l'association organisera la fête du vélo à Pau, car le message sportif de la ville brouille le nôtre. Il pourrait être intéressant de la faire à Billère avec qui il est plus facile de travailler.

Si nous organisons la fête du vélo hors de Pau cela pourrait être incohérent avec le fait de recevoir de la ville de Pau une subvention pour cet événement. Il a aussi été précisé que la subvention devrait provenir non pas d'une municipalité mais de l'agglomération, la distinction entre les deux étant parfois floue.

Jurançon annonce aussi un gros événement vélo en dehors de la période du tour de France et pourrait nous solliciter.

En conclusion, il est convenu de réajuster la demande de subvention à la ville de Pau.

A cette occasion, est abordé la question de la **révision des statuts de l'association**. Une proposition sera faite prochainement pour que l'intervention sur tout le territoire de l'agglomération y soit plus explicite et précise.

Christophe Nussbaumer a fait lecture de l'article traitant du périmètre d'intervention de l'association, l'association "Pau à Vélo" a pour but :

- de favoriser l'usage du vélo dans la ville de Pau en liaison avec les communes voisines

[...]

L'idée de changer le nom et le logo de Pau à Vélo est soumise au vote. Elle est rejetée par la majorité.

Proposition de dépenses 2019

L'achat d'une machine à graver n'est pas retenu car la police et l'atelier vélo participatif et solidaire en ont une, et cela assure des revenus à cette association.

L'embauche de 2 jeunes en service civique permettrait la mise en œuvre de plus de projets. Ils seraient présents 8 mois, et coûteraient environ 1600€ à l'association après aide de l'Etat.

Après discussion, sont retenues :

1600€ pour deux jeunes en service civique

1000€ pour l'événementiel

1000€ pour les campagnes pour la visibilité et l'éclairage des cyclistes

2000€ pour une campagne de publicité pour les déplacements doux à prévoir derrière les bus et sur les abribus.

Budget prévisionnel 2019 voté par la majorité (2 abstentions)

5. Renouvellement du Conseil d'Administration

2018

Hervé LAURENT : renouvellement automatique

Roland HARPER : renouvellement automatique

Julie CHAMPAGNE : renouvellement automatique

Sébastien LAMY : renouvellement automatique

Maia RICADAT : démissionnaire

Sylvain THIBEAU : candidat

Michel BARRERE : démissionnaire

Le Conseil d'administration a fonctionné avec 6 membres actifs et l'aide de Christophe Nussbaumer pour la gestion des adhésions l'aspect administratif.

Cela est jugé insuffisant et un appel à candidatures est lancé.

2019

Hervé LAURENT

Sylvain THIBEAU

Julie CHAMPAGNE

Aurélié ERB : candidat entrant

Roland HARPER

Jean-Pierre GSPANN : candidat entrant

Sébastien LAMY

Pierrick HOSPITAL : candidat entrant

Nouvelle composition du Conseil d'Administration adoptée à l'unanimité.

6. Clôture de l'AG

La séance de l'Assemblée Générale de « Pau à Vélo » du mercredi 12 décembre 2018 est levée à 22h30.

Nous remercions tous les participants pour leur présence et pour la richesse des débats.

7. Signatures du Procès-verbal

Ce procès-verbal, rédigé par Florence Nunès (secrétaire de séance), est approuvé par deux administrateurs signataires ci-dessous.



La Trésorière
Julie CHAMPAGNE



Le Secrétaire
Sébastien LAMY

ANNEXES

- Rapport d'activité 2018
- Rapport financier 2018
- Chartre déplacements actifs
- Groupes de travail

Assemblée Générale
Pau à Vélo
12 décembre 2018

Rapport d'activité 2018

Pour vous mettre l'eau à la bouche, un premier rappel des nombreuses actions menées par l'association pendant cette année 2018, actualités à suivre sur le nouveau site internet www.pauavelo.fr :

JANVIER 2018 :

- Début janvier : Lancement des pages Facebook et Twitter « Pau à Vélo »
- 6 janvier : Essais de balisage de la bande cyclable à l'intersection Boulevard Tourasse / Avenue de Buros, aux côtés du collectif Ville Partagée
- 9 janvier : Transmission de nos revendications suite à réfection de voirie dans la rue d'Etigny → Non prises en compte / Loi LAURE bafouée

FEVRIER 2018 :

- 5 février : Reprise des balades dominicales mensuelles (suivant dispo des organisateurs)
- 8 février : Courrier de recommandations pour l'aménagement de l'avenue des Arroutours à Idron

MARS 2018 :

- 4 mars : Rassemblement « Exigeons une passerelle pour tous » : revendication d'une rampe d'accès à la nouvelle passerelle sur le gave entre Mazères-Lezons et Bizanos



AVRIL 2018 :

- Samedi 28 avril : Stand « Parlons Vélo » au marché du Foirail, en réponse à l'appel de la FUB pour transmettre le maximum de cartes postales revendicatives à nos élus en vue des arbitrages du Plan Vélo national

MAI 2018 :

- 7 mai : Courrier portant nos doléances sur l'aménagement de la véloroute V81 sur les communes de Jurançon, Pau et Gelos
- 14 mai : Rencontre avec M. Bayrou au sujet de la passerelle Mazères-Bizanos / Notre proposition d'aménagement d'une rampe d'accès est transmise à la préfecture pour étudier la faisabilité
- 16 mai : Reprise du dialogue avec les Services Techniques de l'agglomération
- 18 mai : Présence revendicative à l'inauguration de la passerelle Mazères-Bizanos

**Le vélo,
plus qu'un sport,
un moyen de transport**

**Pau*
à vélo**

Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 07.69.62.75.56

E-mail pau@fubicy.org, Web <http://www.pauavelo.fr>

Association membre de la FUB

(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

JUIN 2018 :

- 2 et 3 juin : Fête du Vélo : Organisation d'expos et conférences à la Médiathèque André-Labarrère, et d'une bourse aux vélos dans le parc de la Villa Ridgway
- 8 juin : Premier ApéroVélo, depuis rebaptisé « Pot à Vélo » : ce rendez-vous organisé 1 à 2 fois par mois permet des rencontres régulières entre adhérents et sympathisants du vélo au quotidien
- 11 juin : Présentation des objectifs du Plan Vélo municipal par les Services Techniques / Nos commentaires plutôt négatifs sur ce plan peu ambitieux seront revus collectivement à l'occasion de plusieurs réunions avec les services techniques durant l'été

JUILLET 2018 :

- Vendredi 13 juillet : Vélorution Estivale et Fleurie dans le centre-ville de Pau, pour réclamer la place et la sécurité que mérite le vélo en ville



SEPTEMBRE 2018 :

- 14 septembre : premier « Pot à Vélo » aux côtés de l'Atelier Vélo participatif et solidaire
- 22 septembre : Promotion de la « Journée sans voiture » en association avec les commerçants du centre-ville
- 28 septembre : Réunion avec les responsables politiques, MM. Bayrou et Brin, à la mairie de Pau / Présentation de l'importance de l'enjeu vélo pour l'avenir de la ville, de nos revendications et nos espoirs, aux travers d'exemples et de nos données chiffrées.
- 30 septembre : Accompagnement du Tour Alternatiba lors de son passage dans l'agglomération

OCTOBRE 2018 :

- 8 octobre : Transmission d'un courrier portant nos revendications d'aménagements pour l'avenue du Corps Franc Pommiès, axe pénétrant de la ville parallèle à la route de Tarbes
- 8 octobre : Annonce du Plan Vélo municipal / L'association salue ce pas en avant mais fait part de la déception face au manque d'ambition et donne de nombreuses voies d'amélioration
- 13 octobre : Participation à la première formation « Urbanisme Cyclable » proposée par la FUB en coopération avec le CEREMA et la ville de Paris

NOVEMBRE 2018 :

- 5 novembre : Courrier de recours gracieux portant sur le non-respect de la loi LAURE sur les voies urbaines rénovées à l'occasion des travaux du futur BHNS
- Promotion de la Voie Verte reliant Gan à Pau, parallèle au ruisseau Neéz et à la voie ferrée
- Préparation d'un dossier complet sur les dysfonctionnements constatés sur le tronçon Tarsacq-Nay de la véloroute V81, incluant sa traversée de l'agglomération paloise

**Le vélo,
plus qu'un sport,
un moyen de transport**

**Pau*
à vélo**

Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 07.69.62.75.56

E-mail pau@fubicy.org, Web <http://www.pauavelo.fr>

Association membre de la FUB

(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

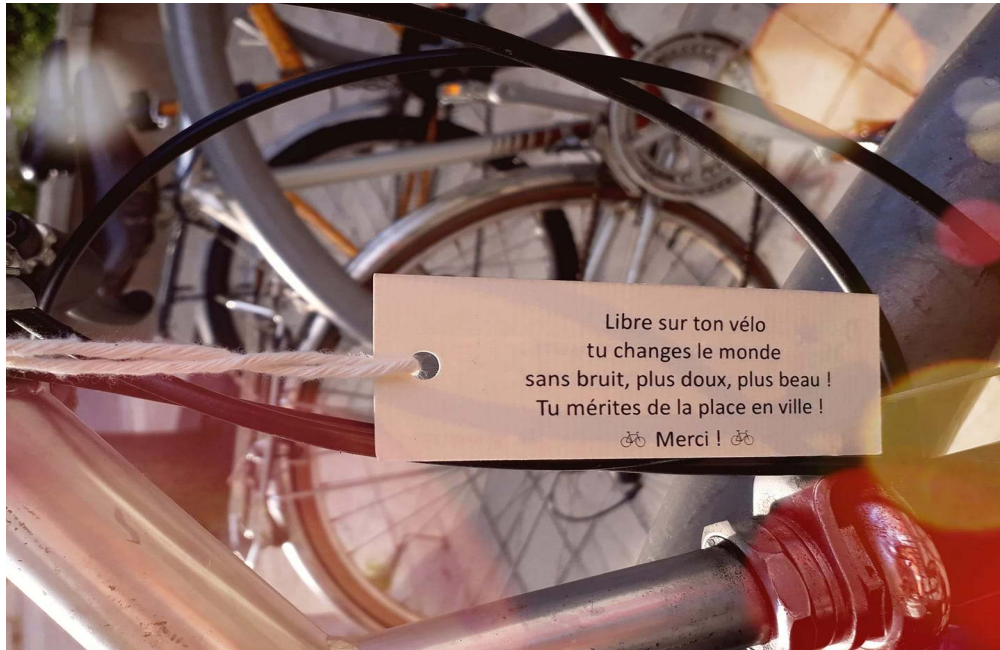
Rapport d'activité 2018

La communication

Vie numérique



Etiquettes contacto-poétiques



Journée sans voiture

Samedi 22
septembre
Journée sans
voiture

AIR PUR, SILENCE, EFFORT ET SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE,
AVENIR SANS BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE, VIE SOCIALE, PROXIMITÉ, ÉCONOMIE, ...
ON A TOUT À GAGNER À SE PASSER DE LA VOITURE !
CERTAINS Y ARRIVENT DÉJÀ, SI ON ESSAYAIT VRAIMENT ?

UN BEAU VOYAGE COMMENCE PAR UN SEUL ET UNIQUE PAS.

Pau à vélo PRU MÉLIÈS

Rapport d'activité 2018

Les revendications

Avec « Ville partagée » Connexion Hédas – place d'Espagne



Avec « Ville partagée » : Essai de balisage intersection Tourasse/Buros



Passerelle Bizanos/Mazères







Etigny



Idron : passerelle Arroutourous et continuité

Aménagement existant

Aménagement prévu

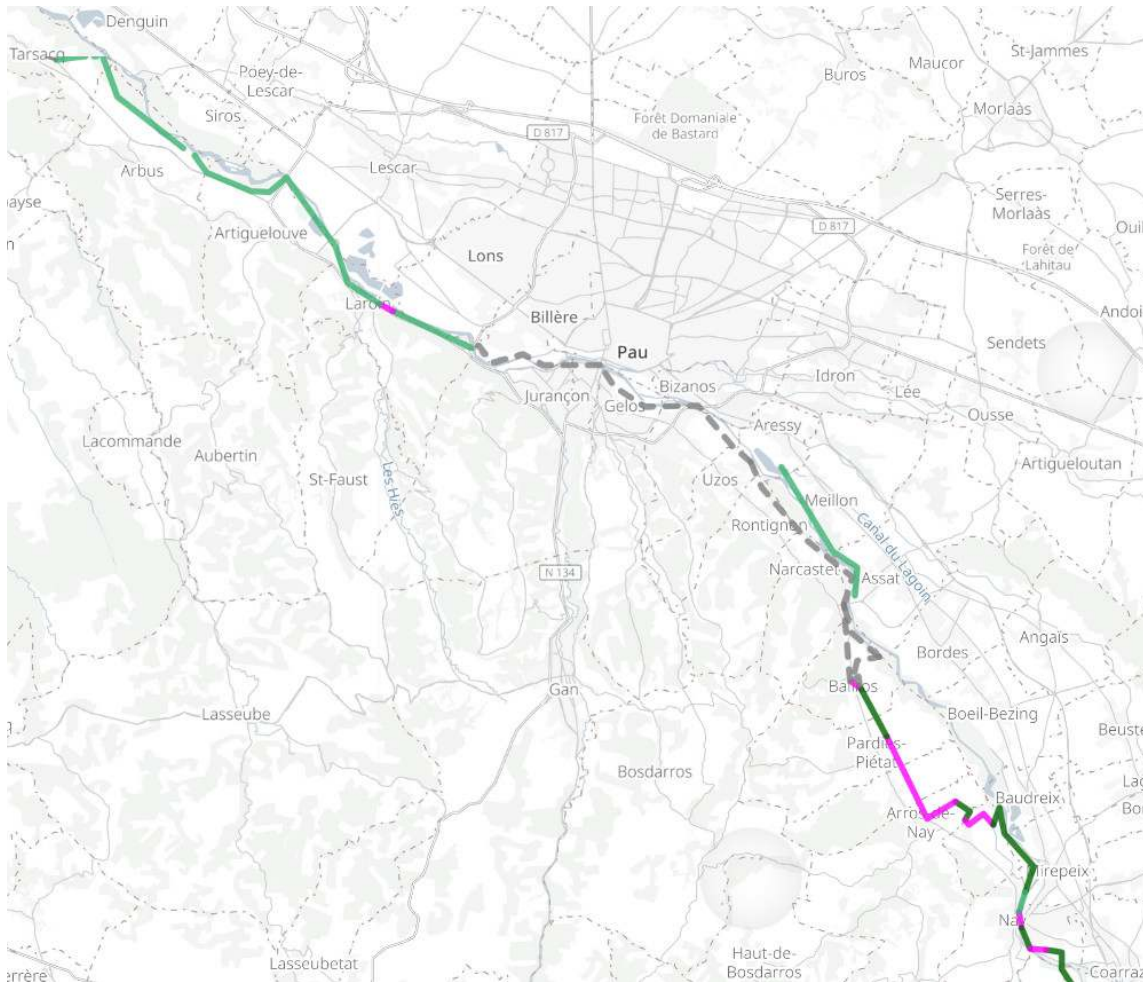
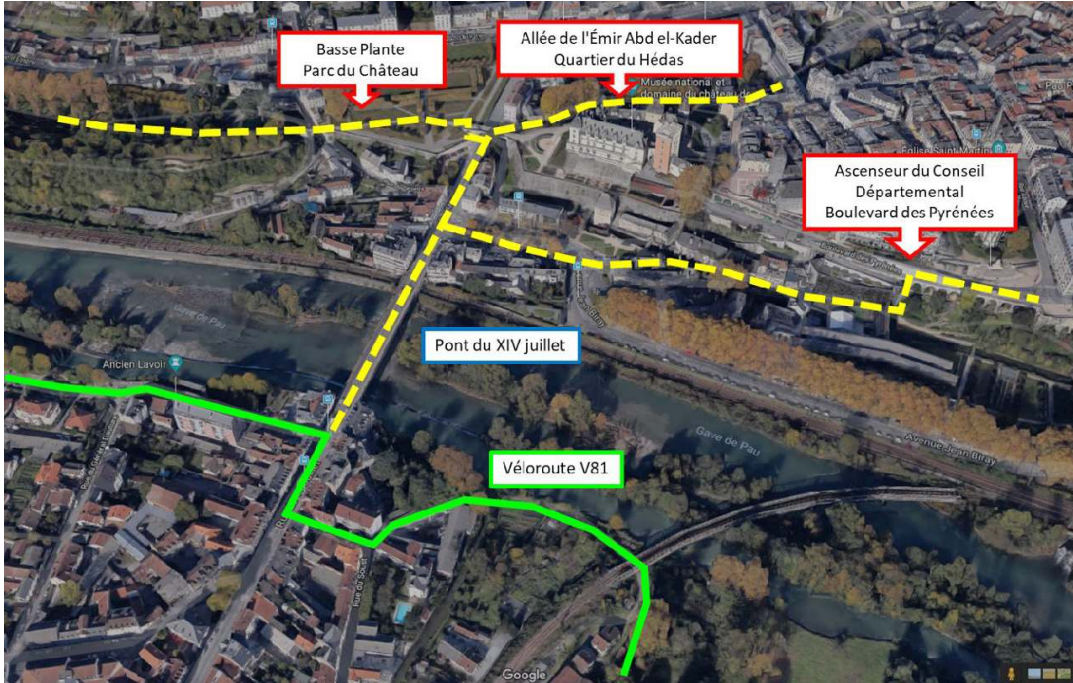
Continuité désirable



Pour un plan vélo national



V81



Corps Franc Pommies



Loi LAURE et BHNS

Section 2 : Itinéraires cyclables

Article L228-2

A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe.

Promotion voie verte et diagnostique à Gan



Diagnostic à Lescar



Allées de Morlaas



Rapport d'activité 2018

Les animations

Balades



Pot à vélo (aka Apéro Vélo)





Faites du vélo







Vélorution estivale et fleurie





Vélorution tour Alternatiba



Conférence Philippe Descamps (avec les amis du monde diplo)



Rapport d'activité 2018

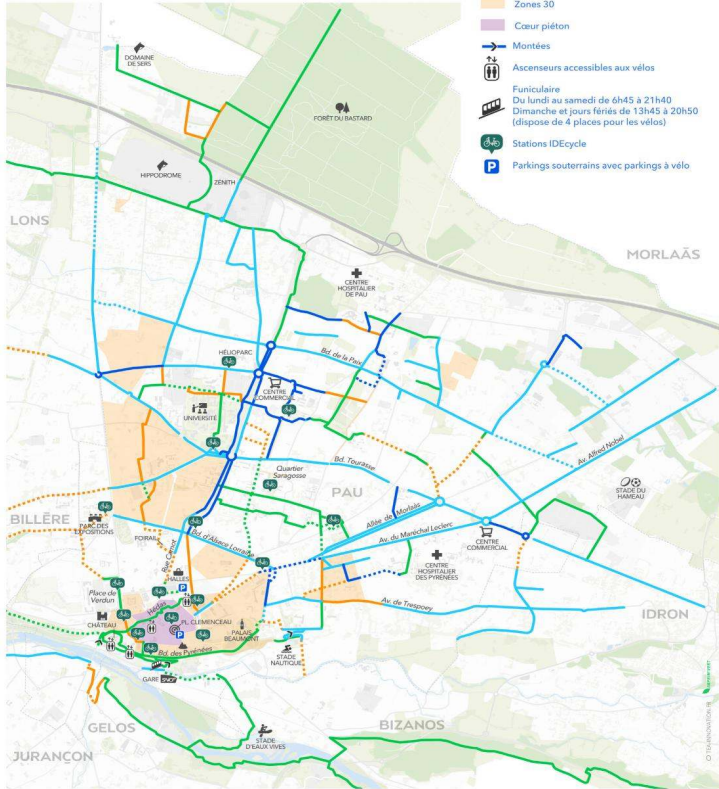
Relation avec les municipalités

Relance du dialogue avec Pau



À VÉLO DANS PAU

- Pistes cyclables (de 2010)
- Voies vertes (de 2010)
- Bandes cyclables (de 2010)
- Itinéraires en zone 30 (de 2010)
- Zones 30
- Cœur piéton
- Montées
- Ascenseurs accessibles aux vélos
- Funiculaire
Du lundi au samedi de 6h45 à 21h40
Dimanche et jours fériés de 13h45 à 20h50
(dispose de 4 places pour les vélos)
- Stations IDCycle
- Parkings souterrains avec parkings à vélo



Remise du rapport +1,5°C

- Rencontres et ouvertes
 - Billère
 - Gelos
 - Jurançon
 - Lescar
 - Lons
- A venir :
 - Gan
 - Bizanos

Rapport d'activité 2018

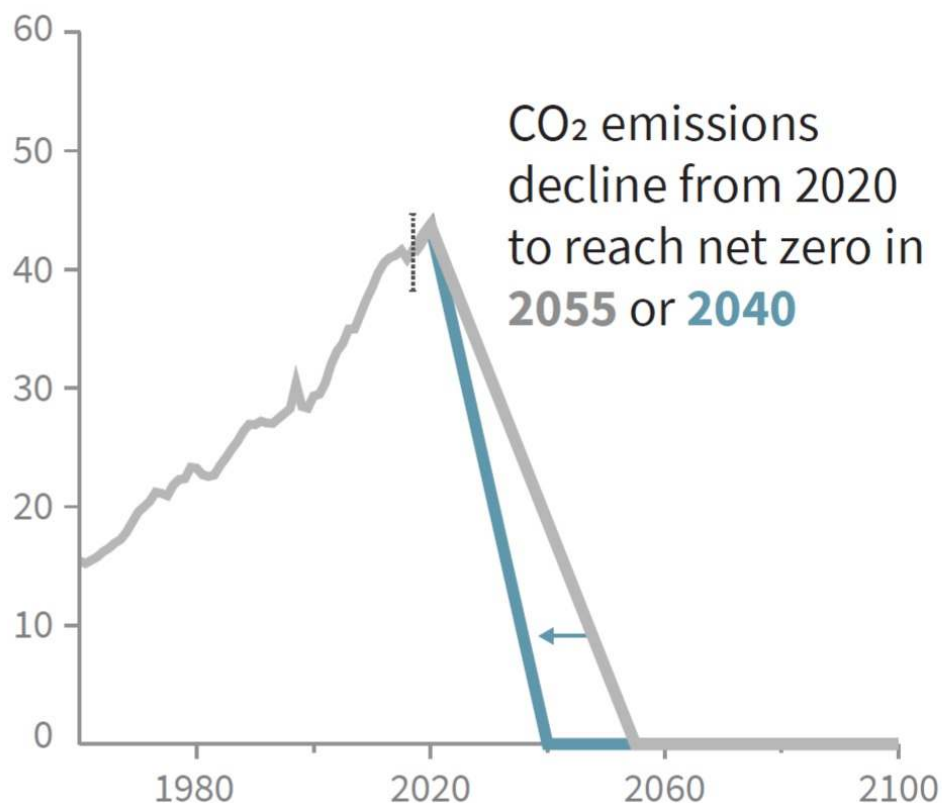
Acquisition de compétence

- Participation à des formations :
 - Juin : IMV (initiateur à la mobilité vélo)
 - Octobre : Urbanisme cyclable

Mise à jour de la charte

b) Stylized net global CO₂ emission pathways

Billion tonnes CO₂ per year (GtCO₂/yr)



Mise à jour de la charte

Quel niveau de revendication ?

1. Réunion avec les services techniques sur les projets en cours
2. Revendications indépendantes sur des axes / quartiers particuliers
 - Effet d'annonces (lettre, presse)
 - Coup d'éclat (manifestation, vélorution, action spectaculaire)
 - Blocage dur et perturbant
 - Autre ?

Rapport financier 2018

Bilan financier

ASSOCIATION PAU A VELO - BILAN 2018 (*)			
DEBIT		CREDIT	
Banque à distance	48,73 €	Adhésions	2 571,00 €
Assurance MAIF	370,62 €	Subvention ville de PAU	
Cotisation diverses AF3V, vélocité, FUB	246,90 €	Fonctionnement	1 500,00 €
Administratif (téléphone, fournitures, location salle, déplacement)	360,00 €	Fête du vélo	2 500,00 €
MC Repro - Tracts, affiches, courriers	563,32 €	Vente diverses	38,00 €
Action passerelle	187,97 €		6 609,00 €
Un vélo pour l'aggio	541,21 €		
Fête du vélo	195,20 €	(*) Exercice comptable non clôturé, fin de l'exercice comptable au	
Action plan vélo	86,40 €	31/12/2018	
Vélorution Juillet	206,95 €		
Fete anniversaire et AG	302,20 €	SOLDE COMPTE ASSO au 12/12/2018	9 038,07 €
	3 109,50 €		

Dépenses un temps envisagées ... mais pas dépensées:

- Achat d'une sono pour vélorutions, manifs et autres évènements ~ 500 €
- Campagne publicitaire en faveur des déplacements doux sur grands formats (création/impressions des affiches et location des panneaux) ~ 2 000 €
- Campagne à destination des collégiens/lycéens pour les éclairer ~ 400 €

Bilan financier

ASSOCIATION PAU A VELO - BILAN 2018 (*)			
DEBIT		CREDIT	
Banque à distance	48,73 €	Adhésions	2 571,00 €
Assurance MAIF	370,62 €	Subvention ville de PAU	
Cotisation diverses AF3V, vélocité, FUB	246,90 €	Fonctionnement	1 500,00 €
Administratif (téléphone, fournitures, location salle, déplacement)	360,00 €	Fête du vélo	2 500,00 €
MC Repro - Tracts, affiches, courriers	563,32 €	Vente diverses	38,00 €
Action passerelle	187,97 €		6 609,00 €
Un vélo pour l'agglo	541,21 €		
Fête du vélo	195,20 €	(*) Exercice comptable non clôturé, fin de l'exercice comptable au	
Action plan vélo	86,40 €	31/12/2018	
Vélorution Juillet	206,95 €		
Fete anniversaire et AG	302,20 €	SOLDE COMPTE ASSO au 12/12/2018	9 038,07 €
	3 109,50 €		

Dépenses un temps envisagées ... mais pas dépensées:

- Achat d'une sono pour vélorutions, manifs et autres évènements ~ 500 €
- Campagne publicitaire en faveur des déplacements doux sur grands formats (création/impressions des affiches et location des panneaux) ~ 2 000 €
- Campagne à destination des collégiens/lycéens pour les éclairer ~ 400 €

Prévisions 2019:

- Demande de subvention auprès de la ville 4 000 €
- Cotisations des adhérents (objectif des 400!) ~ 4 000 €
- Dépenses courantes (cotisations, administratif, actions militantes, fêtes...) 4 000 €
- Embauche d'un ou deux services civiques 'Pau à vélo' > 2 000€
- D'autres idées?

Perspectives 2019

création de la liste des projets souhaités

Perspectives 2019

sondage de popularité des projets

Perspectives 2019

Décompte des forces vives pour les projets

Renouvellement du Conseil d'Administration (CA)

CA 2018

- Hervé Laurent
- Julie Champagne
- Maïa Ricadat
- Michel Barrère
- Roland Harper
- Sébastien Lamy
- Sylvain Thibeau

CA 2019

- Julie Champagne
- Aurélie Erb
- Jean-Pierre Gspann
- Roland Harper
- Pierrick Hospital
- Sébastien Lamy
- Hervé Laurent
- Sylvain Thibeau

Création des commissions

- Commission Aménagements (connaissance et revendication d'aménagements favorables aux mobilités actives)
- Commission Animation (Organisation des Vélorutions, Fête du Vélo, réunions de cohésion, réponse aux sollicitations pour des évènements externes...)
- Commission de Référents Quartiers et Communes (Remontée d'informations de terrain, participation aux forums citoyens décentralisés...)
- Commission Scolaires (actions auprès des établissements)
- Commission Administratif/Secrétariat (gestion des adhésions, préparation des courriers, formulaires et dossiers, recueil des articles presse et reportages)
- Commission Vélotaf (promotion du vélo sur les trajets domicile-travail ou école)
- Commission Communication (articles de presse, animation du site web et des réseaux sociaux)
- Commission Plan 400 (ou comment doubler notre nombre d'adhérents)

Favoriser les déplacements actifs

Charte à destination des communes de l'agglomération de Pau

Quelles sont les priorités ?

1. Entretien des aménagements (nettoyage et signalisation horizontale et verticale, revêtement de bonne qualité, jalonnement).
2. Favoriser et sécuriser les déplacements actifs y compris :
 - en complexifiant les trajets motorisés et en réduisant leur vitesse,
 - en convertissant de l'espace de circulation ou de stationnement motorisé pour donner aux déplacements actifs la place qu'ils méritent en ville.
3. Investir au moins 10€/an/hab dans les infrastructures et la politique vélo.
4. Mesurer la part modale des déplacements actifs et planifier avec volontarisme l'augmentation de cette part modale

METTRE EN COHÉRENCE LES AMÉNAGEMENTS

L'objectif à atteindre est un maillage cohérent d'itinéraires cyclables continus.

- a) Créer un plan de circulation définissant une hiérarchisation de la voirie :

TRANSIT INTER-QUARTIERS

- Itinéraires cyclables aménagés (pistes en site propre) sur axes de transit motorisés (50km/h et/ou trafic fort).
- Lorsque possible, réserver certaines chaussées uniquement aux déplacements actifs et aux riverains.
- Décourager les trajets motorisés entre quartiers voisins en les reportant sur un axe dédié en périphérie, et en les rendant plus longs en distance et en temps que le même trajet effectué en déplacement actif.

TRANSIT INTRA-QUARTIER

- Limiter la vitesse partout (zone 30 ou zone de rencontre), efficacement par marquage très visible au sol, chicanes, signalisation verticale, double sens cyclable systématique.
- Interdire le transit motorisé inter-quartier par des sens uniques et des poteaux assurant le report de ce trafic sur un axe dédié en périphérie du quartier.
- Développer la cohésion et la valorisation du quartier.

RÉSIDENTIEL INTRA-QUARTIER

- Zone apaisée partout (zone 30, zone de rencontre).
- Généraliser la priorité à droite, supprimer les passages piétons.

JALONNEMENT

- Prévoir une signalisation fléchée spécifique aux itinéraires cyclables.
- Panneaux à espacements courts indiquant les destinations et les temps de parcours.

- b) Systématiser les zones piétonnes ou zones de rencontre en cœur de ville et matérialiser avec évidence ces zones apaisées, par des marquages au sol, des chicanes, des panneaux.
- c) Assurer du stationnement vélo dans les espaces publics fréquentés (arceaux permettant de fixer le cadre du vélo), et protéger ce stationnement des intempéries si le stationnement a vocation à durer toute la journée (gare, collèges-lycées, lieux de travail, ...).
- d) Respecter les exigences du Schéma National des VVV pour la réalisation de la véloroute V81 traversant l'agglomération, y compris sécuriser la traversée des grands axes de transit, aménager des accès en différents points de l'agglomération, et positionner les signalisations requises par le cahier des charges des VVV.
- e) Lors de tous les travaux de voirie, réaliser les aménagements cyclables en cohérence avec le plan de circulation et en conformité avec la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996).

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT

- a) Entretien régulièrement les aménagements : nettoyage, revêtement, peinture, panneaux.
- b) Le long des axes ayant un trafic motorisé dense et/ou rapide :
- Assurer des voies réservées suffisamment larges, protégées et éloignées du trafic et du stationnement motorisé pour que tous les usagers, y compris les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, cyclistes néophytes) puissent y circuler à vélo en sécurité. Se référer aux recommandations les plus exigeantes issues des lieux où les déplacements actifs sont très pratiqués. En cas de contrainte spatiale, donner en priorité la place aux déplacements actifs en limitant si nécessaire les vitesses, les largeurs, le nombre de voies et les espaces de stationnement alloués aux véhicules motorisés.
 - Sur toutes les voies longées par une voie réservée au vélo, sécuriser les intersections en laissant le plus possible la priorité aux vélos ; prévoir des feux spécifiques vélos¹, et une coloration spécifique de l'itinéraire cyclable aux points clés. Protéger efficacement l'espace cyclable du stationnement et de la circulation sauvage.
- c) Sur les chaussées à vitesse apaisée (30km/h ou moins) et à faible trafic, sans emplacement spécifique vélo, interdire tout dépassement des vélos par les véhicules motorisés et marquer l'emplacement vélo au milieu de sa voie (concept de la "vélorue").
- d) Généraliser les aménagements spécifiques du Code de la Route :
- Cédez-le-passage cycliste aux feux,
 - Doubles Sens Cyclables,
 - Sas Vélos aux feux,
 - Impasses pénétrantes.
- e) Communiquer clairement aux usagers de la voirie les comportements à adopter pour une circulation apaisée et sécurisante pour tous. Aménager la voirie en ce sens, et mener des campagnes de communication à destination de tous les usagers de la voirie : (panneaux d'affichage public, publications diverses, articles de presse, ...).
- f) Mettre en place des aménagements spécifiques devant les établissements scolaires :
- Création de zones de rencontre (ou zones piétonnes),
 - Suppression du stationnement motorisé devant chaque établissement,
 - Fermeture (temporaire - aux heures d'entrée ou de sortie - ou définitive) des abords des établissements scolaires aux véhicules motorisés (sauf transport en commun),
 - Assurer des stationnements sécurisés dédiés au vélos (pour les enfants - toute la journée - et les parents - aux heures d'entrée et de sortie).
- g) Toujours prendre en compte l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et la circulation des piétons dans les nouveaux aménagements, et mettre aux normes l'existant (Loi sur l'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics du 11 février 2005, entrée en vigueur le 1er juillet 2007).
- h) Sur les itinéraires cyclables, éviter les escaliers et les ascenseurs, les ressauts (même centimétriques), les obstacles à contourner, les grilles dont les fentes sont dans le sens des roues ; utiliser des revêtements de bonne qualité : lisses, roulants, adaptés à toutes les conditions météo ; donner au maximum la priorité aux déplacements actifs aux intersections et matérialiser ces continuités des déplacements actifs.

1 Temps de passage spécifique vélo avant le passage motorisé

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

Rendre les conditions meilleures pour l'intermodalité :

- a) Garantir la cyclabilité des itinéraires vers la gare et les stations de bus importantes ; augmenter, sécuriser et protéger des intempéries le stationnement cyclable aux abords de ces lieux.
- b) Mettre en place des rampes d'accès vélo dans les gares.
- c) Contribuer à simplifier le voyage en train avec son vélo (intervention auprès de la SNCF).
- d) Équiper les bus et définir éventuellement des stations-clés pour permettre le transport de vélos entre les extrémités des lignes et le centre-ville.

INVESTIR DANS LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

- a) Se fixer un objectif ambitieux de part modale cycliste de 10 % en un mandat, et 20 % en 2028. Mesurer annuellement cette part modale.
- b) Consacrer au moins 10€ par an et par habitant aux déplacements actifs :
 - Mise en accessibilité de la voirie aux Personnes à Mobilité Réduite et aux piétons,
 - Piétonnisation,
 - Entretien, développement et jalonnement des voies cyclables.
- c) Engager une campagne pédagogique de grande ampleur et récurrente visant à promouvoir la pratique du vélo comme moyen de déplacement, par exemple :
 - installation de compteurs de cyclistes encourageant la pratique des déplacements actifs,
 - fermeture de secteurs aux véhicules motorisés (sauf transport en commun) de manière définitive ou temporaire (à certaines heures, entrées/sorties des établissements scolaires, certains jours, jours de marché, dimanche, à l'occasion d'événements, matchs de rugby, ...).
- d) Encourager financièrement l'achat de Vélo à Assistance Electrique ("prime VAE") et de vélo sans assistance. Aider également à l'entretien du vélo (par exemple en contribuant à l'existence d'un atelier vélo public).
- e) Inciter les entreprises à prendre en charge le forfait mobilité durable (ex-IKV), et le mettre en place pour les salariés des collectivités territoriales.

DIALOGUER

- a) Nommer un.e délégué.e vélo au sein de chaque municipalité, supervisant la création du Schéma Directeur puis sa mise en œuvre et servant d'interlocuteur auprès du public. Ce.tte délégué.e pratique de préférence le vélo quotidiennement et a un poids politique important.
- b) Consulter « Pau à Vélo » en amont de tous les aménagements urbains.
- c) Inviter « Pau à Vélo » à participer aux Commissions circulations².

Groupes de travail 2019 Pau à Vélo

Actions de terrain

Ce groupe de travail est en lien étroit avec le groupe « aménagements », pour revendiquer sur le terrain les recommandations de l'association.

Popularité	Projet (idées)	Contributeurs
++++	1. Bande cyclable Tourasse, 2. Anomalies sur la V81 -1. le pont de la départementale, -2. le 14 juillet, -3. la passerelle Franqueville) 3. Marches VTT urbain rd pt Commune, 4. Signalétique absente ou disparue (pictos au sol, panneaux tourne à droite, etc), 5. Amas de feuilles sur voies cyclables, nids de poule, etc... 6. mesures de vitesses sur les zones 30, 7. comptage cyclistes 8. Respect de la zone piétonne (jeux d'enfants) 9. Véloration	Florence Nunès Véronique. Véronique Ducos Jacques Ulrich Alain Darget Pierrick Hospital Pierre Grand (8 zone piétonne et 9 éclairage) Fabien Beaufiles (1 bande cyclable tourasse) J.P. Gspann Pascal Dauboin (mesure 30km/h) Aurélie Erb Leire Domingo

Animations et projets

Popularité	Projet	Contributeurs
++	1. Faire connaître les bonnes réalisations et celles qui sont mal faites (Gan inachevé par ex).++	Alain Darget J.P. Gspann Jacques Ulrich
+	5. Guidon d'or et clou rouillé, avec buffet, élus et presse	
+	6. Aller à vélo au concert du nouvel an.+	Brigitte Guellerin
++	9. Faire une bourse au vélo à l'université	Brigitte Guellerin
+	10. Faire une bourse au vélo au moment de la fête de saragosse ou d'un autre évènement, sur la friche laherrère.	Brigitte Guellerin Sylvaine Peyras Jacques Ulrich
?	26.9 Opération « cycliste brillez » Eclairage, (fourniture au scolaire)	Pierre Grand
++++	18. Événementiel : -1 fête du vélo, -2 vélorutions, -3 conférences, -4 expos, -5 balades, -6 pots à vélo, -7 décoration de la voie verte vers Gan, -8 festival Cin'Espace -9 (concert pédalé, groupe...)	Florence Nunès Nicole Cabanne Raymonde Lacrampe Jacques Ulrich J.P. Gspann Marie Madeleine Thomas (plat, cuisine) Marie-Jo Quettier Hervé Laurent Sylvain Thibeau
++	24. Faire revivre une école vélo	Brigitte Guellerin Pierre Grand

Aménagements

Certains projets de ce groupe de travail peuvent être menés sans nécessairement participer à toutes les réunions du groupe. Les modalités de participation au groupe de travail peuvent être décidés par les meneurs de projet.

Popularité	Projet	Lien groupe de travail	Contributeurs
+++	2. Fournir des plans lisibles pour le vélo, avec un indice de cyclabilité des tronçons	Le groupe doit donner un avis sur la cyclabilité des tronçons Le groupe peut indiquer sur la carte les aménagements qu'il revendique Des échanges mails avec le groupe peuvent suffire dans un premier temps	Eric Saint-Genès (responsables) Pierrick Hospital Julien Lacoste Christophe Nussbaumer Service civique peut aider à établir l'état des lieux (photos, films, recueil et saisie des données cartographiques)
+++	3. Solliciter des réunions périodiques avec les services techniques de la mairie (et de l'agglomération). X. Proposer des aménagements nouveaux, l'amélioration, la mise aux normes ou l'entretien des aménagements existants.	Coeur du groupe	Pierrick Hospital
++	4. Faire supprimer les ressauts sur les itinéraires cyclables	Participation aux réunions avec les Sts Echanges mails avec le groupe « aménagements » et « actions de terrain » peuvent suffire	Marie Ortiz Christophe Nussbaumer
++++	8. Obtenir du stationnement vélo dans les lieux publics	Participation aux réunions avec les Sts Echanges mails avec le groupe « aménagements » et « actions de terrain » peuvent suffire	Véronique. Julien Lacoste Aurélie Erb Michel Tizon (faire un état dans les établissements publics) Marie-Jo Quettier Hervé Laurent
++	16. Revendications radicales pour un plan de circulation et des aménagements incitants au report modal (carnot piéton/vélo, 14 juillet piéton/vélo/bus, suppression de stationnement sur alsace lorraine, Mermoz, plan de circulation complexifiant et rallongeant le transit motorisé....)	Connaitre les aménagements existants et les retours usagers Faire connaître les revendications Participation aux réunions avec les STs	Véronique . Pierrick Hospital Jacques Ulrich Hervé Laurent Sébastien Lamy
+++	19. Collecte des retours d'usagers. Cahier de doléances, album photo, boîte à idées réunissant les contributions recueillies sur le forum, par tel, mail, facebook, courriers, ou lors de pots, balades, etc	Faire connaître les retours d'usager. Echanges mails avec le groupe peuvent suffire	Fabien Beaufiles (groupe référent quartier) Christophe Nussbaumer (correspondant Bizanos)
+++	20. Veille des projets de la mairie : forum citoyens, conseils municipaux et communautaires, suivi des compte-rendus de séances, appels d'offres, afin de pouvoir faire des propositions à temps.	Faire connaître les dates et les enjeux. Echanges mails avec le groupe peuvent suffire	Julien Garnier (Jurançon) Eric Saint-Genès (à priori Pau) Fabien Beaufiles (groupe référent quartier) Pascal Dauboin

Communication

Popularité	Projet (idées)	Contributeurs
+++	7. Faire connaître des vidéos comme celle sur Copenhague, qui font envie	J.P. Gspann Hervé Laurent
+	11. Faire connaître le suntrip (avant et après son retour)	
++	12. Communiquer efficacement auprès de la presse	
+	13. Faire la promotion des vélos disponibles à Pau : idecycle, vélos d'occasion	
+++	15. Préparation des municipales	Julien Lacoste Christophe Nussbaumer
++++	17. Actions de com : promotion de l'asso, incitation au vélo, lutte contre les incivilités. Sensibiliser les automobilistes qui se garent sur les pistes cyclables Tracts (campus, parkings de stades, de grosses entreprises, etc), « cartes de visites », visuels, signes identifiants, faux PVs, fabrication panonceaux militants... Campagne de communication sur les bus et/ou dedans Note : Il peut être utile de diviser ce travail sur deux groupes de personnes distincts : La production de visuels (plutôt artistique), et la diffusion des visuels (affichage et tractage, déambulation d'affiche, de panneau ou de mégaphone, ou contact de l'agence d'affichage sur bus). Aussi, le groupe de travail « Animation » aura fort besoin de l'équipe de com.	Julien Garnier Florence Nunès Raymonde Lacrampe Fabien Beaufiles Jacques Ulrich
+	21. Revoir le logo de Pau à Vélo	
++	22. Changer le nom pour Pau Agglo à Vélo.	
++	23. Responsabilisation des chauffeurs de bus. Communication auprès d'Idélis et analyse du système d'identification des chauffeurs.++ (communication)	Pierrick Hospital Sébastien Lamy
+++	25. Promouvoir le vélotaf (travail et école), Communiquer auprès des sédentaires (administratifs,...) sur les bienfaits du vélo pour leur santé.	Véronique Ducos Pierrick Hospital Julien Lacoste (responsable) Pascal Dauboin Aurélie Erb Hervé Laurent Julie Champagne Leire Domingo Christophe Nussbaumer

Administratif

- 14. Soutien pour le recrutement d'un service civique (+++) Christophe Nussbaumer :
- Envoyer le courrier : Marie-Claude Désert, Marie-Madeleine Thomas
- Tâches de secrétariat : Danièle
- Aide générale : Jean le Métayer, Nicole Cabanne